

DOSSIER D'INSCRIPTION

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE 2025



Version Française

POLO CLUB DU DOMAINE DE CHANTILLY



Le programme officiel



De 9H00 à 10H00

Cette journée placée sous le signe de la passion automobile et de la convivialité débutera pour la première fois depuis la nouvelle concession Alpine Val d'Europe située à Marne La Vallée.

Stationnement des équipages, petit déjeuner gourmand et présentation des dernières nouveautés de la marque.

S'en suivra un briefing de l'organisation avant de s'élancer pour un rallye de navigation passionnant.

Plus d'informations : <https://www.alpine-valdeurope.fr/>

Centre Alpine Val D'Europe



Rallye de Navigation



De 10h00 à 13H00

Après un petit déjeuner gourmand, les équipages inscrits s'élanceront en rallye de navigation à la découverte des plus belles routes de la région.

Une halte exclusive dans un château et spécialement privatisé pour l'occasion attendra tous les participants à mi parcours.

Après avoir parcouru une centaine de kilomètres, les équipages rejoindront le Polo Club d'apremont.

De 13H00 à 16H00

Après l'effort, le réconfort ! Un réceptif chic attendra tous les équipages pour déjeuner !

Une zone VIP dédiée aux équipages sera à disposition pour suivre la finale de l'OPEN DE France DE POLO.

Peu de gens le savent, mais ce sport demeure le jeu collectif le plus ancien et l'un des plus dangereux au monde.

Et vous, quelle équipe allez-vous soutenir ?

Plus d'informations : <https://www.poloclubchantilly.com>

Finale de L'OPEN





1

LE PACKAGE

TARIF STANDARD

290 €*

Dans la limite des places disponibles
Clôture des inscriptions le 12/09/25

Est inclus dans le tarif, l'engagement d'un équipage de 2 personnes et de son véhicule.

Il s'agit d'une formule « All inclusive » pour que vous puissiez profiter pleinement des festivités . Voici le détail des prestations comprises;

- ☒ **Réceptif privatif au Polo Club**
Déjeuner assis dans une zone VIP
- ☒ **Petit déjeuner pour l'équipage**
Depuis le centre Alpine Val d'Europe
- ☒ **Fonds de porte, road book, goodies**
Numéros de course , cadeaux rallye
- ☒ **Suivez la finale de l'Open de France**
Assistez au Match de Polo de l'année
- ☒ **Participation au Rallye de navigation**
Un parcours fléché métré de 100/120 km
- ☒ **Halte à mi parcours dans un château**
Une pause dans un lieu exceptionnel

- Seuls les dossiers reçus avec le règlement seront intégrés à la liste définitive des participants.
- Le règlement devra être reçu avant le 12 septembre 2025 , date de clôture officielle des inscriptions.
- Aucun règlement ne sera accepté le jour du Rallye. Dans la limite de 50 équipages

2

VOTRE EQUIPAGE

	PILOTE	CO-PILOTE
Nom & Prénom*		
Adresse*		
Code postal* / Ville* / Pays	/	/
Email*		
Téléphone Portable*		

3 PASSAGER(S) SUPPLEMENTAIRE(S)

Il est possible d'inscrire un/des passager(s) supplémentaire(s) si votre véhicule le permet.

Le tarif unique est fixé à 50 € et permet au(x) bénéficiaire(s) de profiter des mêmes prestations que le pilote et son navigateur.

Est considéré comme passager supplémentaire , une personne intégrée à l'équipage en plus du pilote et de son navigateur.

Passager(s) supplémentaire(s)	OUI	☐	NON	☐		
Si OUI, Combien ?	1	☐	2	☐	3	☐

4 VOTRE BOLIDE

Liste d'éligibilité disponible dans le dossier d'engagement.

L'organisation se réserve le droit de refuser un véhicule sans avoir à se justifier.

- Dans la limite de 50 équipages inscrits.
- SUV & « Youngtimers » non éligibles

MARQUE*

MODELE*

ANNEE*

IMMATRICULATION

HISTORIQUE

ECURIE / CLUB

**À préciser si vous souhaitez être regroupé avec des équipages inscrits au rallye

5 DROIT A L'IMAGE

En participant au Rallye de L'OPEN , vous donnez les pleins droits à l'organisation quant à l'utilisation des clichés qui seront pris le jour de l'évènement.



6

SYNTHESE & REGLEMENT

Vous trouverez ci-dessous le résumé de votre engagement. Merci de remplir toutes les cellules en Beige en fonction des options que vous souhaitez sélectionner ;



DIMANCHE 21 SEPTEMBRE 2025

Prestations /	Détails	Montant	Quantité
Engagement RALLYE DE L'OPEN	Tarif unique Pour 2 personnes	290 €	
Passager(s) supplémentaire(s)	Tarif unique	50 €	

ADRESSE MAIL POUR L'ENVOI DU BULLETIN D'INSCRIPTION: inscriptions@clubdaumale.org

Merci d'effectuer si possible 1 règlement par voiture pour faciliter le traitement des inscriptions

PAIEMENT
PAR CHEQUE

Envoyez votre demande d'engagement par mail et/ou par voie postale, accompagnée d'un chèque à l'ordre du « CLUB D'AUMALE » à l'adresse ci-dessous

CLUB D'AUMALE
10 Square Victor Grignard
77410 CLAYE SOUILLY

PAIEMENT
PAR
VIREMENT

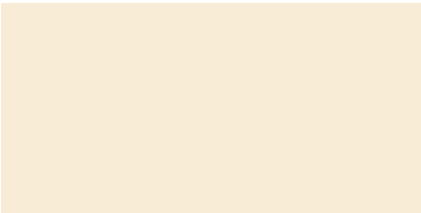
Envoyez votre bulletin d'inscription par mail, et procédez au virement bancaire
IMPORTANT: Mentionnez le NOM & PRENOM du Pilote au libellé de l'opération

CLUB D'AUMALE
10278 02675 00021013601 80
IBAN: FR76 1027 8026 7500 0210 1360 180
BIC: CMCIFR2A

NOUVEAU
RIB

En vous inscrivant, vous reconnaissez avoir pris connaissance du règlement intérieur rédigé à l'occasion du RALLYE DE L'OPEN 2025. Merci de bien vouloir consulter la liste d'éligibilité avant de vous inscrire.

Date, Signature précédée de
la mention « lu & approuvé »



LISTE D'ELIGIBILITE



La liste des véhicules mentionnés ci-dessous est loin d'être exhaustive.

Votre véhicule n'apparaît pas ? Contactez-nous pour toutes questions relatives au véhicule que vous souhaitez inscrire. Nous acceptons tous les véhicules présentant un intérêt historique automobile. En revanche, les « Youngtimers » et les SUV ne sont pas acceptés. Tous les véhicules d'avant guerre sont prioritaires.



**COLLECTION/
MODERNES**
Tous modèles &
replicas



COLLECTION
Tous modèles



**COLLECTION/
MODERNES**
Tous modèles



COLLECTION
1300 1750 1900 2000
Bertone Duetto ...
MODERNES : 4C, 8C



COLLECTION
Tous modèles



COLLECTION
190SL, 280SL, 300SL
MODERNES
SLS, AMG GT



**COLLECTION/
MODERNES**
A106,A108,A110,A310,
A610



COLLECTION
Tous modèles



COLLECTION
Tous modèles
TD,TC,A,B,Midget...



**COLLECTION/
MODERNES**
Tous modèles



COLLECTION
Mustang, GT40
MODERNES
Mustang, GT



COLLECTION
1900GT, Manta



COLLECTION
Tous modèles
MODERNES
R8



COLLECTION
850, 124, 128, 5...



COLLECTION
202,203,403,404,204,
504



COLLECTION
Cooper et autres
Innocenti



COLLECTION
Type C,D,E, XK120
XK140 MK1 MK2 XJS
MODERNES
Type F, Project 7



COLLECTION
356,550,912,911
MODERNES
993,997,991,992,964



COLLECTION
Tous modèles



COLLECTION
Tous modèles



COLLECTION
Dauphine, 4CV,R5
turbo, Gordini



**COLLECTION/
MODERNES**
Tous modèles



COLLECTION
Flavia, Flaminia,
Fulvia, Aurelia,
Aprilia,Stratos



**COLLECTION/
MODERNES**
Tous modèles



COLLECTION
503, 3200CS,
2000CS, 1800, 507



COLLECTION
Elan, Elite, Seven,
Modernes
Elise, Exige, Evora



COLLECTION
Sptifire,TR2,TR3,TR4,T
R6, GT6, 2500



COLLECTION
DS Pallas, 2CV,
Mehari, Ami6/8,
Dyane, Traction



**COLLECTION/
MODERNES**
Tous modèles



COLLECTION
Beetle,
Karmann,Combi

REGLEMENT INTERIEUR 2025



Tous les équipages sont amenés à lire attentivement le règlement intérieur rédigé à l'occasion du RALLYE DE L'OPEN 2025. L'inscription d'un véhicule et de son équipage implique l'acceptation du règlement intérieur.

ARTICLE 1 : ORGANISATION

Le Club d'Aumale présidé par Monsieur Charles LEROY ayant son siège au 5 Avenue de Guise à CHANTILLY, organise le Dimanche 21 Septembre 2025 la 5^{ème} édition du « RALLYE DE L'OPEN » au départ du centre Alpine Val d'Europe (77600) avec une arrivée prévue au Polo Club d'Apremont dans L'Oise (code postal 60300).

ARTICLE 2 : VEHICULES ADMIS

Sont admissibles à participer au RALLYE DE L'OPEN, les modèles de toutes marques dont la première année de production est antérieure à 1985 (catégorie CLASSIQUE), tous comme les véhicules modernes à caractère sportif et présentant un intérêt automobile (catégorie PRESTIGE). La catégorie « Youngtimers » et les « SUV » ne sont pas admissibles. L'état de présentation des voitures doit correspondre au cadre du rallye. L'organisation se réserve le droit de refuser un véhicule sans explication si celui-ci ne correspondrait pas à l'état d'esprit de la manifestation. En dehors des plaques officielles du rallye et logos des sponsors officiels, aucune autre forme de publicité n'est acceptée sur les voitures sans accord préalable de la direction de course.

ARTICLE 3 : ENGAGEMENT

Les droits d'engagement sont mentionnés dans le bulletin d'inscription initialement transmis aux participants. Le tarif d'inscription 2025 est fixé à 290 € pour un équipage de 2 personnes et son véhicule. Ce tarif intègre les prestations suivantes ; l'accès au petit déjeuner pour 2 personnes, remise du road book, les plaques de rallye, la participation au rallye touristique sans oublier le déjeuner pour 2 sous la forme d'un réceptif privatif au Polo Club d'Apremont. Des frais supplémentaires sont à prévoir pour un passager supplémentaire au tarif de 50 € pour profiter des mêmes prestations que l'équipage.

ARTICLE 4 : ADMINISTRATIF

Les équipages devront se présenter au stand des vérifications administratives afin de présenter les documents de bord liés au véhicule participant (certificat d'immatriculation et d'assurance, contrôle technique) toujours en cours de validité. De même pour les membres d'équipage, le permis de conduire des personnes susceptibles de prendre le volant sera demandé. Chaque équipage signera un exemplaire du règlement lors de la remise des plaques de rallye

ARTICLE 2 : SITUATION SANITAIRE

Dans le cas où les décisions gouvernementales rendraient impossible le maintien de l'évènement, l'organisation reportera l'édition à l'année prochaine (Dimanche 20 septembre 2026).

Le pilote inscrit recevra un mail et devra confirmer sa disponibilité dans un délai 2 mois à compter de la date du report qui sera communiquée par mail. Si l'équipage n'est pas disponible à la date de report, le club proposera un avoir valable sur tous les rallyes organisés en 2026.

ARTICLE 6 : ORGANISATION

Chaque véhicule participant veillera à être équipé à bord du matériel suivant ; deux gilets de sécurité, un triangle de pré signalisation. Un extincteur d'une capacité d'un kilo est vivement conseillé.

ARTICLE 7 : ASSURANCE

Une police d'Assurance R.C. est souscrite par les organisateurs pour garantir la responsabilité civile de l'organisation ainsi que celle de tous les participants pour la durée de la manifestation, conformément au décret 2007-1133 du 24 juillet 2007. Le participant reste seul responsable des dégâts matériels pouvant arriver à son véhicule, ceux-ci n'étant en aucun cas de la responsabilité de l'organisation. Il appartient aux participants de vérifier auprès de leurs assureurs si leurs différents contrats d'assurance restent valides pendant la durée de la Randonnée. Si ce n'est pas le cas, il leur appartient de prendre toute disposition pour couvrir le pilote, le navigateur et le véhicule contre les risques de la randonnée.

ARTICLE 8 : CODE DE LA ROUTE

Le véhicule doit impérativement répondre aux exigences du code de la route en vigueur en France. Le parcours du rallye prévoit d'emprunter des voies ouvertes à la circulation. Bien évidemment, tout participant a le devoir de respecter le code de la route, les indications de vitesse, et autres signalisations. Il veillera à être particulièrement vigilant dans la traversée des villages, villes et autres agglomérations. L'exclusion d'un participant pourra être prononcée à la suite du constat d'une conduite dangereuse, d'une infraction grave au code de la route sans oublier tout comportement inamical envers les membres bénévoles de l'organisation. La voiture exclue se verra retirer ses plaques de rallye et devra rejoindre sans détour le polo club de Chantilly.

ARTICLE 9 : CLASSEMENT

Il est également important de souligner que Le RALLYE DE L'OPEN est une promenade amicale sans aucun classement lié directement ou indirectement à la vitesse.

ARTICLE 10 : DROIT A L'IMAGE

En s'inscrivant au RALLYE DE L'OPEN, chaque participant donne le droit d'utiliser les photos qui auront été prises le jour de l'évènement ou lors de l'inscription, pour la communication web et presse autour du rallye.

ARTICLE 11 : REMISE DES PRIX

Les résultats du Rallye seront annoncés après le déjeuner et au terme de la finale de l'Open de France de Polo. Si un équipage gagnant venait à quitter les lieux avant la remise des prix, il écoperait d'une pénalité de 50 points.

Les lots gagnants sont susceptibles d'être modifiés en fonction des dotations reçues par l'organisation.

ARTICLE 12: DESISTEMENT

Chaque équipage pourra être remboursé à 100% des frais d'inscription s'il se désiste de l'évènement par courrier électronique avant le dimanche 27 août 2025 à l'adresse suivante: inscriptions@clubdaumale.org. Après cette date, 50% de la participation sera remboursée jusqu'au 10 Septembre. 100% de la somme sera retenue après cette dernière échéance.

ARTICLE 13 : ACCEPTATION

Par son engagement, chaque participant déclare accepter le présent règlement et s'y conformer. La signature du présent règlement leur est demandée en début de journée.



ALPINE

Val d'Europe



MAISON

TAITTINGER

REIMS

Fournisseur Officiel



Contactez-nous

Pour toutes questions, n'hésitez pas à solliciter les membres de notre organisation .

Président du club

Charles LEROY

charles@clubdaumale.org

+33 (0)6.75.58.72.83

Vice-Président

Benoit DESJARDIN

Benoit@clubdaumale.org

+33 (0)6.88.42.08.54

Trésorier du club

Michel CLAPAREDE

michel@clubdaumale.org

Hospitalités

Justine LEROY

justine@clubdaumale.org

+33 (0)6.61.59.71.19



clubdaumale.com



clubdaumale



CLUB D'AUMALE – Association non lucrative loi 1901

5 Avenue de Guise, 60500 CHANTILLY

inscriptions@clubdaumale.org / Website: www.clubdaumale.com